

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026

Le 1<sup>er</sup> avril 2026 à 18h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT.

Date remise convocation et affichage
25/03/2026

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CHATELAIN Daniel, CLEMENTE Matthieu, CODINA Emmanuelle, CORABOEUF Mélanie, DUT Pierre-Alexandre, GARCIA Gérard, GARRABE Thomas, GRANAL Gilles, GUERRERO Audrey, HOULES Patrick, IMBERNON Marie, LARROQUE Maryse, LOPEZ Marine, MITAINE Katia, OURNAC Jean-Louis, RESSEGUIER Nadine, SENEGAS Michel.

Nombre de membres		
Membres Du CM	Présents	Votes
23	21	23

Procurations :

AYMAR Patrick à ALDEBERT Didier.  
POUTAS Véronique à ACACIO Nathalie.

Vote		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Excusé :

Secrétaire de séance : GARRABE Thomas.

**N° 2026-025 Désignation des représentants à l'assemblée générale de l'ATD11 (Agence Technique Départementale de l'Aude).**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'adhésion de la Commune à l'ATD11,  
Vu les statuts de l'ATD11,

Vu le règlement intérieur de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'ATD11,  
Vu le règlement de fonctionnement de l'ATD11,

Considérant qu'il appartient à la Commune de désigner un représentant afin de siéger à l'assemblée générale de l'ATD11,

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de son Président,  
Après en avoir délibéré,

- **DÉSIGNE** Monsieur Didier ALDEBERT titulaire, pour représenter la Commune de Vinassan et Monsieur Gilles GRANAL, suppléant.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le Maire,

**Didier ALDEBERT**

